

RAPPORT D'ACTIVITES DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

INTRODUCTION

En 2014, le RAM a connu une année de stabilité, bienvenue après les multiples changements des dernières années : stabilité tant au niveau de la composition du bureau, que de l'équipe salariée ou du soutien des communes. Cette pérennité permet de se projeter à plus long terme avec une véritable cohérence dans notre travail d'équipe.

Les permanences administratives et les temps collectifs ont été reconduits dans leur totalité et des projets intercommunaux ont été menés et réalisés sur chaque commune liée à l'AIPE.

Nous aborderons dans ce rapport d'activités le bilan détaillé des permanences et des temps collectifs sur chacune des communes, et détaillerons les projets intercommunaux mis en place sur 2014.

I - MOIRANS

1 - Les permanences administratives

En 2014, les permanences administratives connaissent une fréquentation globale similaire à l'année précédente. Les visites (104 personnes en 2014) décroissent au profit des appels téléphoniques et des mails (948 en 2014).

L'utilisation du mail semble convenir particulièrement dans les situations non urgentes : la personne pouvant poser sa question sans tenir compte des heures de permanences.

Bien que moins nombreux que les appels, les entretiens en permanence administrative représentent néanmoins un temps de travail significatif, leur durée allant de quinze minutes à une heure en moyenne.

Dans le cas d'une recherche de mode de garde, au-delà de la liste, je parle avec les parents de leurs attentes, de leurs craintes, de l'accueil chez une assistante maternelle et de l'importance de leur rôle d'employeur.

Dans le cas d'une fin de contrat, il y a un accompagnement pour expliquer les calculs (surtout la régularisation et les indemnités de congés payés), rappeler tous les papiers à fournir à l'assistante maternelle...et entendre le parent et/ou l'assistante maternelle dans ses difficultés à rompre ce contrat.

Est-ce le fait de la crise ? Toujours est-il que les fins de contrat litigieuses sont de plus en plus courantes, avec des menaces de recours aux Prudhommes. Les enfants sont en général assez vite oubliés pour ne plus

parler que d'argent. Du fait de l'incertitude en l'avenir, chacun essaye de perdre le moins possible, ce qui amène à des situations où la communication est totalement bloquée, chacun restant sur ses positions. Les assistantes maternelles trouvent que les parents ne se mettent pas assez à leur place...et vice-versa !

La faible recherche d'un mode de garde persiste, impactant l'emploi et le moral des assistantes maternelles.

Dans ce contexte morose, il est toujours étonnant de voir que certains parents ont encore du mal à trouver une place pour leur enfant : si certaines assistantes maternelles ont compris les difficultés actuelles et s'adaptent au mieux pour avoir du travail, d'autres espèrent toujours le « gros » contrat et refusent les employeurs moins intéressants.

2 - Les temps collectifs

La fréquentation des temps collectifs du vendredi matin a augmenté au début du printemps, ce qui m'a obligé à instaurer un système sur inscription.

Effectivement, en général, le groupe se régule de lui-même avec les siestes et les enfants malades, chacun trouvant sa place.

Début Mars, à plusieurs reprises, j'ai dû refuser d'accueillir des assistantes maternelles et des enfants car le groupe était complet.

Afin d'assurer une qualité d'accueil optimale, je me base sur la recommandation de la PMI, limitant le temps collectif à 20 personnes : cette jauge me semble maximale, vu la taille de la salle et le volume sonore.

Le fait de refuser les assistantes maternelles et les enfants qui se présentent, n'était bien vécu ni par les personnes exclues, ni par moi : le choix d'initier des inscriptions s'est donc imposé.

Dans un premier temps, chacune s'inscrivait aux dates qui lui convenaient et je stoppais quand le groupe était plein. Cette solution fut testée d'avril à juin : ça n'était pas entièrement satisfaisant, car certaines s'empressaient de s'inscrire toutes les semaines et d'autres devaient se contenter des places restantes.

Au vu du nombre d'assistantes maternelles fréquentant le relais, il m'a semblé pertinent de fonctionner par groupe qui alterneront une semaine sur deux : chaque groupe est constitué de 16 personnes et de quatre places libres pour les personnes qui ne peuvent venir que ponctuellement.

Ce système est en place depuis septembre et semble convenir à la majorité : celles qui venaient toutes les semaines déplorent forcément ce changement, mais les autres y trouvent leur compte et apprécient de se retrouver toujours dans le même groupe.

Pour ma part, je trouve qu'il est beaucoup plus facile d'adapter les activités en connaissant par avance les enfants présents, et que ces groupes, souvent établis par affinités, sont très agréables. D'ailleurs,

l'assurance de ne pas être avec certaines personnes, incite des assistantes maternelles à fréquenter de nouveau les temps collectifs.

Dans le bilan quantitatif des temps collectifs, le nombre d'assistantes maternelles est identique à l'année dernière (23 assistantes maternelles et 73 enfants), par contre ce qui a changé c'est le rythme de fréquentation : auparavant une petite dizaine de personnes était présente à chaque séance et les autres venaient sporadiquement, maintenant c'est plus équilibré.

Quant aux quatre places vacantes, elles sont souvent prises, les assistantes maternelles s'inscrivant soit la veille pendant ma permanence, soit le matin même dans la demi-heure précédant le temps collectif.

En ce qui concerne les temps collectifs du jeudi après-midi, ils sont proposés en accès libre, car nous n'avons jamais dépassé les 20 personnes. En moyenne, le groupe est de 12 à 15 personnes ce qui est idéal pour que les enfants évoluent en jeu libre ou participent pleinement aux activités.

Sur ces séances, adultes et enfants sont particulièrement détendus, l'ambiance est calme et conviviale.

Cette année, nous avons décidé de proposer des portes ouvertes sur les lieux de temps collectifs du RAM : l'objectif de ce temps était de faire découvrir aux parents le déroulement d'un temps collectif, et le fonctionnement du relais.

Afin de permettre aux parents de passer, les portes étaient ouvertes de 16h30 à 19h, les parents pouvant récupérer leurs enfants au RAM. La fréquentation de ce temps a été assez faible (5 assistantes maternelles, 4 parents et 11 enfants) et l'organisation pas bien comprise : les assistantes maternelles qui sont venues, sont en général reparties chez elles pour attendre les parents !

Pour la réunion de rentrée de septembre, j'ai préféré ne m'adresser qu'aux assistantes maternelles afin de parler de l'organisation des temps collectifs : nous avons évoqué les inscriptions par groupe et les projets à venir. Ce temps qui se voulait convivial, autour d'un repas partagé, a été assez tendu du fait de l'opposition massive de certaines à la mise en place des inscriptions. Les groupes ont cependant pu être formés afin d'avancer dans notre nouvelle organisation.

3 - Le partenariat sur Moirans

En 2014, les partenariats existants avec La Balancelle et la MJC ont été reconduits avec plaisir.

- Le spectacle du Carnaval a été réalisé avec des professionnelles et des parents de La Balancelle et du RAM : Choix de l'histoire, création du décor et répétitions ont été réparties sur trois soirées afin d'aboutir « Au voyage de M. Ducoquet », histoire d'un coq qui va faire le tour du monde

et croiser des poulettes de tous pays. Les soirées de préparation ont été productives et conviviales permettant aux professionnelles et parents des différentes structures de mieux se connaître.

Cette bonne humeur a mené à la création d'un spectacle drôle et joyeux dont les enfants parlaient encore des mois plus tard.

- Avec la MJC, les ateliers cuisine mensuels ont été maintenus jusqu'en juin 2014 : recettes simples salées ou sucrées ont séduits les papilles de nos petits cuisiniers, et des adultes gourmands.

Ensuite, le changement des rythmes scolaires a influé sur la fréquentation de la MJC et l'emploi du temps de la ludothécaire (et animatrice de la cuisine pédagogique), ce qui a eu pour effet de stopper les ateliers.

- Le partenariat avec la puéricultrice de secteur s'est renforcé cette année : en plus des temps de rencontre pour mettre à jour les listes, la puéricultrice a pu intervenir à trois reprises sur les temps collectifs du jeudi et du vendredi. Ces échanges autour de thèmes liés à la petite enfance intéressent beaucoup les assistantes maternelles qui apprécient de rencontrer la puéricultrice dans un autre cadre que celui du contrôle de leur domicile et du renouvellement de leur agrément.

- Si le partenariat avec le LAEP « Le Petit Pré » est plus informel, il n'en demeure pas moins important : partageant les mêmes locaux et ayant parfois des contacts avec les mêmes familles, il est important de maintenir une bonne communication et de mutualiser du matériel et des jeux. Un projet a notamment abouti autour du choix et de l'achat de chaises et d'un canapé convenant à l'accueil de nos divers publics.

II - RIVES

1 - Les permanences administratives

Concernant la fréquentation des permanences administratives, il n'y a pas eu de changement par rapport à l'année dernière : les chiffres sont assez stables (seulement 10 personnes reçues en plus et 80 appels et mails supplémentaires).

Les mails qui sont en constante augmentation, sont surtout utilisés pour des questions simples concernant le contrat de travail en cours ou une demande de liste d'assistantes maternelles. Pour le démarrage et la fin de contrat, les parents-employeurs voire les assistantes maternelles (dans une moindre mesure) se déplacent généralement en permanence. Cela me permet d'aborder toutes les dimensions de l'accueil de l'enfant ou de sa fin d'accueil : tant affective (la séparation, la relation de confiance, le lien d'attachement...) qu'administrative et financière (le 1^{er} entretien, PAJEMPLOI, les aides de la CAF, les devoirs et droits en tant que parent-employeur, Pôle Emploi...). Toutes ces questions sont plus facilement

abordées par nous animatrices RAM car nous ne sommes pas directement impliquées dans cette relation parent-employeur et assistante maternelle salariée. Ce rôle nous donne une neutralité qui évite bien des malentendus et des conflits. Plusieurs assistantes maternelles me disent envoyer systématiquement les nouveaux parents-employeurs au RAM pour se libérer des explications liées à la Convention Collective et au contrat de travail et pouvoir se centrer sur l'enfant et sur les besoins et attentes des parents.

Lorsque les parents me contactent pour une liste d'assistantes maternelles, je leur propose de les rencontrer pour les informer des aides auxquelles ils peuvent avoir droit et des devoirs auxquels ils sont soumis. Ainsi il me paraît précieux d'avoir directement ces demandes de liste. Je regrette que quelques fois les parents puissent se procurer des listes en Mairie, d'autant que ces dernières ne sont pas à jour...

En outre, j'ai été plusieurs fois sollicitée par le Centre Social pour des demandes de garde d'urgence auxquelles j'ai pu répondre grâce aux disponibilités des assistantes maternelles. Il faut savoir que souvent ces demandes d'accueil en garde d'urgence n'aboutissent pas. Certaines demandes sont formulées dans l'espoir d'obtenir une place en structure collective. Mais les demandes qui ont abouties ont été une véritable aide pour les parents qui se trouvaient du jour au lendemain sans solution de garde pour leur enfant. Les documents élaborés en 2013 pour la garde d'urgence sont des outils précieux pour les professionnels et rassurants pour les parents. Il ne reste plus qu'à généraliser ce type d'accueil aux autres communes de l'AIPE. Ce travail doit se faire en partenariat avec la PMI et les structures petites enfance existantes.

Néanmoins, je peux observer une difficulté à toucher les employés de maison. J'ai eu quelques demandes de parents pour une garde à domicile ou j'ai moi-même orienté certains parents dans ce type d'accueil. Dans ce cas-là, j'oriente les parents vers des structures comme O2 ou l'ADMR selon le cas, puisque je n'ai pas de liste de garde à domicile à fournir aux parents.

2 - Les temps collectifs

Les temps collectifs se sont bien passés. En moyenne, le nombre d'assistantes maternelles participant aux temps collectifs est inchangé par rapport à 2013 mais le nombre d'enfants par assistante maternelle a diminué. Ainsi nous avons été moins nombreux en tant collectif, ce qui s'est avéré très agréable pour tous, tant pour les adultes que pour les enfants. Il est certains qu'un temps collectif où nous nous retrouvons à 20 personnes dans la salle du RAM n'est pas l'idéal pour les enfants : plus de bruits, de mouvements, d'agitations, donc de pleurs des enfants, moins de possibilités d'observation, de temps d'échange duel avec les enfants... Ainsi cette baisse de la fréquentation fût très positive. D'ailleurs j'ai pu observer que cela a aussi permis aux assistantes maternelles d'aborder de nombreux thèmes liés à leur profession.

Par ailleurs la mise en place d'un groupe d'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles m'a permis de différer certaines conversations non adaptées au temps collectifs sur ce temps de supervision. Ainsi, lorsqu'une assistante maternelle me rapportait des difficultés avec les parents employeurs d'un enfant présent, je n'avais plus à choisir entre permettre la discussion au dépend de l'enfant qui entend ou laisser l'assistante maternelle avec sa difficulté.

Au niveau des activités proposées aux enfants, nous avons commencé un calendrier par enfant dans lequel nous avons collé différentes activités faites en temps collectif. Ce calendrier devait être fait de septembre à décembre pour être remis au moment de Noël. Après concertation avec les assistantes maternelles de Rives, nous avons finalement prévu de créer ce calendrier tout au long de l'année scolaire pour le remettre en juin 2015. J'ai beaucoup apprécié le positionnement des assistantes maternelles face à cette décision. En effet, elles avaient à cœur de ne pas être avec l'enfant dans la productivité à tout prix, elles pensaient au rythme de l'enfant, à ces capacités d'évolution qui seraient visibles sur un temps suffisamment long...

3 - Le partenariat sur Rives

Avec le PPE (Pôle Petite Enfance), nous avons reconduit les actions habituelles : l'accueil des nouveaux bébés à Rives, carnaval et la fête du PPE.

Nous avons arrêté le groupe de parole « entre parents » qui ne fonctionnait toujours pas après 2 ans d'essai.

Cependant, un nouveau projet a vu le jour : la mise en place d'une semaine Petite Enfance/Enfance. Le projet est né de la volonté des acteurs du Pôle Petite Enfance et de la MJC de s'associer pour créer des liens entre les acteurs de la petite enfance et de l'enfance, sur la commune. Les objectifs sont de favoriser la connaissance entre les différents acteurs, de faire connaître les différentes structures aux parents, de proposer un temps de réflexion, d'information et d'échange à des enfants sur une plus grande tranche d'âge (par rapport à ce qui se fait déjà) et aux parents. La semaine a eu lieu du 7 au 12 avril 2014. Le public visé était les enfants jusqu'à 10 ans et leurs parents, grands-parents, et assistante maternelle.

Pour cette première année, le thème du livre a été choisi comme fil conducteur de la semaine. Les actions mises en place ont été :

- la création de 2 livres par l'ensemble des acteurs
- des contes pour les enfants au Centre de loisirs des 3 Fontaines. Le matin pour les 2-5ans et l'après-midi pour les 6-10ans.
- Une soirée d'information – débat sur le thème du livre : l'intérêt de la lecture pour chaque âge, comment donner le goût de la lecture aux enfants, la place des livres par rapports aux autres jeux attrayants...
- Des temps de lecture faite par les élèves de primaire aux élèves de maternelle.

- Une soirée lecture pour les familles.

Ce nouveau projet nous a permis de rencontrer les directeurs des écoles de Rives ainsi que du Centre de Loisirs. Cependant, la participation des familles et des professionnels aux différentes actions a été plutôt mitigée surtout au vu de l'investissement de temps que cela représente... Nous envisageons tout de même renouveler l'expérience en 2015 afin de consolider ces nouveaux liens et en espérant une meilleure fréquentation.

Pour la 2^{ème} année, le Centre Social de Rives, le LAEP et l'AIPE avons reconduit les ateliers de « communication adultes-enfants selon la méthode de Faber et Mazlish ». Cette action était très attendue ; le groupe a été constitué de la liste d'attente de l'année précédente. Le bilan fût cette année encore très positif, nous encourageant à reconduire cette action pour l'année 2015. Deux assistantes maternelles ont participé à ces ateliers dont l'une uniquement en tant que professionnelle.

4 - Autres temps festifs sur Rives

Cette année, nous avons aussi proposé des Portes-ouvertes du RAM sur les différents lieux des temps collectifs. Sur Rives, elles ont eu du succès puisque sont venus 25 enfants, 19 parents et 5 assistantes maternelles. Je l'ai présenté comme un temps collectif ouvert aux parents. J'ai pu observer que les enfants étaient ravis de faire découvrir le temps collectif à leurs parents. Ils étaient très à l'aise et participatifs (notamment pour le temps comptines). Les assistantes maternelles ont aussi beaucoup appréciées. Pour elles, les portes ouvertes permettaient de légitimer leur présence aux temps collectifs et de la valoriser comme étant réellement un temps professionnel.

La réunion de rentrée a pris une dimension plus intimiste et locale cette année puisque nous avons souhaité cette année proposer une réunion de rentrée par commune et sans intervenant. Cette formule a plus séduit les assistantes maternelles qui sont venues plus nombreuses qu'en 2013. Pour Rives, ce fût un moment convivial qui a permis aux assistantes maternelles de se retrouver après la période estivale et de recréer du lien. J'ai pu exposer les principaux projets de l'année et les assistantes maternelles m'ont parlé de leur besoin/envie pour le RAM.

III - SAINT-JEAN DE MOIRANS et LE CLUB DES 5

1 - Les permanences administratives

Les temps de permanences sont toujours aussi essentiels car ils sont le lieu d'échanges et de rencontres. Ils concernent aussi bien les assistantes maternelles que les parents et permettent de traiter des demandes de façon individuelle et personnalisée mais aussi des demandes de médiation lorsque les situations sont difficiles à traiter.

Au cours de l'année 2014, j'ai pu constater une baisse dans la recherche d'un mode de garde. Peu de parents ont interpellé le RAM pour avoir la liste des assistantes maternelles. Ce qui inquiète en grande partie les assistantes maternelles qui ont peu ou pas d'enfant en garde.

De plus, mon travail consiste à informer les parents comme les assistantes maternelles sur les droits et les devoirs de chacun. A cette occasion, je propose divers documents comme un modèle de contrat de travail. Celui-ci reste une des préoccupations principales dans la relation employeur /salarié. Ainsi je peux guider les parents dans la contractualisation et les aider dans leur fonction d'employeur.

Ces permanences administratives sont aussi le lieu où je réponds de plus en plus aux besoins des parents qui souhaitent être rassurés par rapport au professionnalisme des assistantes maternelles. En effet, l'assistante maternelle est la première personne inconnue du cercle familial à qui est confié l'enfant. J'essaye d'apporter mon aide aux parents afin de les préparer à la séparation en les informant sur la nécessité de la période d'adaptation de leur enfant chez l'assistante maternelle. J'aborde aussi d'autres sujets sur la connaissance du jeune enfant en fonction de leurs demandes.

Si mon rôle est aussi de réfléchir avec les parents au mode de garde le mieux adapté à leur besoin, sur les communes que j'ai en charge, le nombre de places en structure d'accueil limite le choix des parents.

Ces permanences administratives me permettent aussi de mettre à jour la liste des assistantes maternelles en les contactant par téléphone. Mais à force de persévérance, les assistantes maternelles commencent à anticiper et à me contacter pour me communiquer leurs disponibilités. Ce travail est en complément des rencontres régulières effectuées avec les puéricultrices de secteur.

Enfin, grâce aux permanences administratives, les parents comme les assistantes maternelles trouvent un service de proximité leur permettant d'accéder à des informations.

2 - Les temps collectifs

Au sujet du fonctionnement des temps collectifs, il y a des similitudes entre les différents lieux de rencontre dans l'investissement du groupe d'assistantes maternelles. Aussi bien à St Jean de Moirans qu'à La Murette ou à Charnècles, il en ressort une solidarité entre elles et un réseau s'est constitué qui consolide leur rapport professionnel. Les échanges se sont enrichis de réflexions sur leur pratique au quotidien et sur l'évolution de leur métier.

De plus, je propose des thèmes de discussions pendant les temps collectifs qui permettent aux assistantes maternelles de se recentrer sur l'accueil et le bien-être de l'enfant. Lors de ces échanges, j'essaye d'être

très attentive à la prise de parole de chacune et notamment à leur positionnement professionnel au sein du groupe.

En parallèle, des sujets interviennent spontanément au sein du groupe et elles échangent sur leur pratique quotidienne. Je m'adapte aux besoins des unes et des autres afin de co-construire le contenu des temps collectifs aussi bien sur les thèmes à réfléchir mais aussi sur les idées d'activités adaptées aux enfants.

Ainsi, certaines activités sont proposées et menées par les assistantes maternelles. Le but étant de les rendre actives durant le temps collectif, de valoriser leur savoir-faire et leur savoir-être avec les enfants. Ces temps d'intervention sont évidemment préparés en amont avec moi pour mettre en place l'activité.

Les temps collectifs sont aussi un lieu permettant aux assistantes maternelles d'observer le comportement des enfants. Et nous avons constaté que les enfants qui sont venus de façon régulière sont peu à peu passés du jeu individuel avec leur adulte référent à une ouverture aux autres. Ainsi le groupe a permis à l'enfant de se socialiser et de se préparer en douceur à la rentrée scolaire.

2 - Le partenariat sur les communes

En plus de ces temps collectifs, d'autres temps d'animation ont été proposés aux assistantes maternelles et aux enfants. Ces rencontres sont organisées sur les autres communes :

A St Blaise du Buis : une animation pour fêter Carnaval a réuni petits et grands à la salle polyvalente de St Blaise du Buis. Différentes activités ont été proposées comme un coin marionnette, lecture d'album, un grand jeu de l'oie et aussi maquillage. Ce temps festif a permis aux assistantes maternelles de pouvoir se rencontrer et de passer un moment convivial avec les enfants. Un goûter partagé et un défilé dans les rues de la commune ont clôturé cette matinée.

A La Murette et à Charnècles : des animations à la bibliothèque autour du livre pour les tout-petits ont été organisées en collaboration avec Mme Collin Hélène à La Murette et avec Mme Doyeux à Charnècles. Evidemment, ces rencontres sont ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du « Club des 5 ». Ainsi de nouvelles assistantes maternelles attirées par cette animation spécifique ont participé pour le plus grand bonheur des petits.

A Réaumont : un temps d'animation autour de la cuisine a attiré toujours autant d'assistantes maternelles et d'enfants. Les grands comme les petits ont cuisiné des recettes toutes simples ne nécessitant pas de cuisson. Un vrai régal !!

A St Cassien et à St Jean de Moirans : une réunion de rentrée a été proposée sur ces deux communes pour être au plus proche de chaque groupe d'assistantes maternelles. Cela a permis de réunir un grand nombre d'assistantes maternelles et surtout de pouvoir se réunir afin d'échanger sur le projet à venir. Nous avons choisi avec mes collègues, la

formule en soirée afin de partager avec les assistantes maternelles un moment plus convivial autour d'un apéro dinatoire.

A St Jean de Moirans : avec le multi-accueil « Les p'tits Loups », une animation jardinage s'est mise en place pour partager un temps d'échange avec les enfants et les professionnelles de la structure.

Ces temps supplémentaires d'animation sur les communes ont attiré autant d'assistantes maternelles et d'enfants que lors d'un temps collectif. Pour réguler à chaque fois le groupe, j'ai proposé des inscriptions en étant attentive à favoriser la venue de nouvelles assistantes maternelles. De plus, en décentralisant ces rencontres, je me suis rapprochée des communes qui n'accueillaient pas le temps collectif et j'ai eu le sentiment de légitimer la place du RAM dans leur village. Au vu du succès de ces animations, j'ai évidemment l'intention de poursuivre sur l'année à venir, en proposant de façon régulière sur les communes, des temps d'animations afin de fédérer les assistantes maternelles au sein du RAM.

Par ailleurs, j'invite régulièrement les différentes puéricultrices de secteur à assister au temps collectif et ainsi échanger avec les assistantes maternelles sur leur profession. Ces rencontres s'effectuent alors dans un autre contexte que lors des visites d'agrément ou de contrôle à leur domicile et je m'aperçois que les relations qui s'y tissent sont basées sur la confiance.

IV - Les actions intercommunales

Les projets intercommunaux forment un axe fort dans le quotidien du RAM et de l'AIPE : la commission RAM et la commission Acti²BB (commission regroupant des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de structures partenaires) permettent cette année encore la participation active des assistantes maternelles à l'élaboration de projets autour de la petite enfance, et autour de leur pratique professionnelle.

De ces commissions sont nées de beaux projets :

- La volonté d'encourager le recyclage du secourisme et la formation PSC1 reste présente et nous avons ainsi renouvelé notre partenariat avec d'autres RAM et la Protection Civile, afin de proposer des groupes de formation spécifiques aux assistantes maternelles.

- Pour remercier et motiver les assistantes maternelles qui s'investissent chaque année dans le spectacle de Noël, nous leur avons proposé un accompagnement à la mise en scène, conduit par une professionnelle de la Compagnie de spectacle pour enfants, Superlevure. Cette expérience a permis d'aborder autrement le spectacle, de lui donner une dimension plus poétique.

Les assistantes maternelles ont acquis plein de petits « trucs » pour que le spectacle soit encore plus adapté aux capacités d'attention de l'enfant : pas trop de stimuli visuels, prendre le temps de dérouler une action, le choix des mots, l'intérêt des bruitages, l'utilisation des ombres chinoises... Toutes furent enchantées de cette aide et du résultat final.

-A la demande des assistantes maternelles, nous avons recherché une intervenante pour animer un groupe d'analyse de la pratique. Celui-ci a pu démarrer au printemps avec 8 personnes, rapidement rejointes par 3 autres. Avec l'intervenante, Mme Sylvette Michel, nous avons prévu 8 séances de 2 h sur la première année. Ce rythme semble convenir au groupe.

-Les soirées-créatives s'avèrent être un formidable vecteur d'échanges.

Le thème de ces soirées est défini en fonction des compétences des personnes qui vont l'animer : assistantes maternelles, parents-employeurs ou animatrices peuvent proposer un thème. L'objectif de ces soirées n'est pas tant de proposer de nouvelles compétences que d'instaurer un temps convivial où parents et assistantes maternelles des 8 communes peuvent se côtoyer dans un autre contexte.

Le succès de ces soirées prouve que la formule séduit. Les personnes qui animent ces soirées sont valorisées et reconnues dans des savoir-faire autres que ceux liés à leur pratique professionnelle.

Nous avons ainsi organisé une soirée nems, animée par une assistante maternelle d'origine vietnamienne, une soirée autour de la technique « serviette-collée » animée par une autre assistante maternelle, et une soirée consacrée aux émotions de l'enfant et à la réalisation d'un « Coussin-Colère », proposée par les animatrices.

- Plus en lien avec la pratique professionnelle, nous avons souhaité privilégier la communication avec le jeune enfant. Cela s'est manifesté dans l'invitation à une conférence sur la méthode Gordon, « Comment gérer les enfants au quotidien... », animée par Sophie Aucourt de l'association « Entendons-nous ». Cette méthode basée sur la communication positive avec le message « JE », la reformulation et la résolution de conflit (entre autres) a attiré quelques assistantes maternelles et parents en recherche d'une autre façon de faire.

- Nous avons également mis en place cette année une formation pendant le temps de travail des assistants maternels. Pour ce faire, nous avons organisé un jeudi matin une rencontre-débat autour de « la mort inexpliquée du nourrisson ». Cette rencontre était animée par 2 élèves puéricultrices dans le cadre de leur cursus de formation. Un examinateur était également présent. C'est la puéricultrice de PMI qui nous a mis en lien avec ces 2 élèves puéricultrices. Ce fût une expérience tout à fait concluante puisque ceci permet aux étudiantes de valider leur dossier et

au RAM d'offrir une intervention de qualité (car les données sont récentes et l'intervention très bien préparée) pour un coût nul.

Côté organisation, nous avons emprunté la ludothèque de Moirans. Les assistantes maternelles qui souhaitent participer à cette rencontre ce sont inscrites au préalable. Elles sont venues avec les enfants dont elles avaient la garde. Le lieu a été divisé en 2 parties : une pour la formation et une autre pour l'accueil des enfants. Les animatrices se sont occupées des enfants. Les 2 lieux n'étaient séparés que par une cloison coulissante, ce qui permettait aux enfants d'aller voir leur assistante maternelle s'ils en avaient besoin. Cette organisation a vraiment bien fonctionné. C'est une formule qui avait été discutée en amont avec la CAF et la PMI. C'est un fonctionnement que nous reconduirons à l'avenir car cela permet aux assistants maternels de se former sans empiéter encore sur leur temps personnel. De plus, cela permet aux parents-employeurs de ne pas être en souci de garde de leur enfant pendant la formation de leur salarié.

- L'utilisation du langage des signes à destination des tout-petits nous paraissait aussi intéressante.

Cette proposition a été étudiée en commission RAM et devant l'enthousiasme des assistantes maternelles nous avons rapidement monté le projet. Nous avons donc proposé une soirée de présentation animée par Cindy Troille , animatrice « Mes Mains parlent » et auxiliaire-puéricultrice, à destination des assistantes maternelles, mais aussi des parents car il est important qu'une telle pratique soit comprise et acceptée par les parents : effectivement, pour l'enfant qui signe, il est primordial qu'il y ait une continuité entre la maison et chez « Nounou ».

Suite à cette soirée, nous proposons aux assistantes maternelles intéressées trois ateliers « Mes Mains Parlent » avec les enfants qu'elles accueillent. Ces ateliers espacés d'un mois chacun ont été prévu sur fin 2014 et début 2015. Outre la possibilité de signer et de permettre ainsi à l'enfant de mieux se faire comprendre, la finalité de ces ateliers est surtout de passer un moment joyeux et détendu avec les enfants. Nous avons pu voir lors du premier atelier, le plaisir de chacun à être là et le lien fort entre l'assistante maternelle et les enfants.

Nous fûmes étonnés de voir des enfants reproduire les gestes dès le premier atelier.

De plus, l'intervenante Cindy Troille est extraordinaire par sa capacité à passer des messages, mine de rien, sur la façon de s'adresser à l'enfant, de se positionner face à lui, de respecter sa façon de faire...Les assistantes maternelles présentes à cet atelier ont ainsi pu faire évoluer leur pratique professionnelle tout en se faisant plaisir.

Un autre aspect positif de cet atelier, c'est qu'il demande d'inclure les parents : Cindy insiste sur le fait que les assistantes maternelles qui souhaitent signer à la maison, doivent apprendre les signes aux parents. Nous avons déjà eu quelques retours de parents ravis par l'initiative de leur assistante maternelle et actifs dans la mise en place des signes.

- Le projet poussette triple a été initié à la demande d'assistantes maternelles ayant besoin de ce genre de poussette de façon ponctuelle, et

n'ayant pas la possibilité d'en acheter une : le constat a été fait que l'usage de poussette triple excède rarement 4-5 mois, le temps que le plus grand des trois enfants acquiert une marche stable. Le coût de la poussette étant élevé, il est difficile pour une assistante maternelle seule d'envisager un tel achat. Certaines se sont tournées vers la location auprès de collègues, mais les prix sont souvent importants (60 à 90 euros par mois).

Il a été demandé si le RAM pouvait acheter une poussette triple et la mettre à disposition des assistantes maternelles contre une somme symbolique (pas encore définie): cette somme permettrait de constituer une cagnotte qui servirait à l'entretien de la poussette et au remplacement des pièces usagées.

N'ayant pas prévu de tel achat au budget du RAM, nous avons fait une demande de subvention auprès de la CAF. Nous attendons la réponse.

- Comme tous les ans, les sorties de fin d'année ont été organisées de façon intercommunale : Sorties aux casernes de pompiers (Moirans, Parménie et La Murette) et sorties à la ferme de l'Aulne à Voiron étaient ouvertes aux assistantes maternelles et parents-employeurs des huit communes de l'AIPE. Cela permet des rencontres qui favorisent les échanges et l'ouverture d'esprit.

- Tous ces projets issus des commissions de l'AIPE sont signalés sur le journal « L'Echo des Bout'Choux » que les assistantes maternelles et les familles reçoivent tous les deux mois, et sur le nouveau blog de l'AIPE (aiperam.canalblog) régulièrement mis à jour. Je tiens à signaler, là aussi, l'investissement des assistantes maternelles : Chantal Gallin (assistante maternelle de Moirans) fait la mise en page du journal et Laetitia Sarat (assistante maternelle de St Blaise du Buis) gère le blog.

V – PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR

En priorité, je vais reconduire les services du RAM, c'est-à-dire proposer au public un maximum de permanences administratives et de temps collectifs, en étant attentive à la qualité de l'accueil et des informations données.

Ensuite, nous allons reconduire ou poursuivre certains projets développés dans les parties précédentes.

-Deux des ateliers de « Mes Mains parlent » sont prévus sur début 2015 : suite à ces ateliers, nous ferons un bilan avec les participants, mais plusieurs sont déjà prêts à renouveler l'expérience, et surtout des parents souhaiteraient pouvoir bénéficier de ces ateliers. Il faudra réfléchir à tout cela.

-Le Groupe de parole ayant débuté au printemps 2014, les séances ont été programmées jusqu'en mars 2015. Là encore, un bilan sera fait, mais il nous semble important de pouvoir maintenir un tel espace de

parole pour les assistantes maternelles qui se trouvent en difficulté ou s'interrogent sur leur pratique professionnelle. Ce projet dépendra du nombre de personnes prêtes à s'investir dans le groupe.

-Le projet poussette triple devrait être mis en place en cours d'année : les modalités du projet dépendront du financement de la poussette (subvention totale, partielle ou nulle de la CAF).

-Les soirées créatives vont être proposées trois fois dans l'année : en Mars, une maman employeur animera une soirée « Pendentifs en pâte fimo », nous avons aussi des pistes pour un atelier chocolat et une soirée autour du tricot : à confirmer.

-Sur chaque commune, nous proposerons des portes ouvertes en début d'été et une réunion de rentrée en septembre : peut-être faudra-t-il revoir la formule et le mode de communication afin d'attirer plus de monde ? Mais le projet demeure car ces temps ponctuent l'année de façon conviviale et nous espérons qu'ils entrent dans les habitudes des assistantes maternelles et des parents.

De plus, nous favorisons la proximité en les proposant sur chaque lieu de temps collectifs, et non pas une réunion intercommunale comme c'était le cas en 2012.

-Les sorties d'été seront déterminées en commission RAM et ouvertes à toutes les communes.

-Le partenariat avec La Protection Civile étant bien instauré, nous organiserons de nouveau des sessions de recyclage et de PSC1 pour les assistantes maternelles.

-Sur Moirans, nous avons l'envie commune de donner plus d'ampleur à notre partenariat avec La Balancelle. Prévoir des rencontres avec les assistantes maternelles de la crèche familiale, organiser un pique-nique partagé en commun, maintenir le spectacle du Carnaval...

Avec la MJC, il n'est pas possible de se projeter dans un partenariat régulier vu le contexte : actuellement, nous ne savons pas si les activités de la MJC vont perdurer et si oui, sous quelle forme ? L'association gestionnaire a été dissoute et le directeur licencié.

Avec l'animatrice cuisine, nous avons tout de même prévu un grand temps cuisine (atelier cuisine+ repas sur place) pendant les vacances de Février, mais nous ne sommes pas sûres de pouvoir renouveler l'expérience.

Avec la puéricultrice de secteur, il est prévu de reconduire ses interventions en temps collectif et les mises à jour de liste.